



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Banque de France

Question écrite n° 26734

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les 3,5 % de commission prise par la Banque de France lors des conversions de francs en devise des pays participant à l'euro. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si l'attitude de la Banque de France ne lui semble pas contradictoire avec ce qui a été annoncé dans le guide de l'euro, diffusé à vingt millions d'exemplaires. Il souhaite par ailleurs connaître les actions qu'il a engagées ou entend engager pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Demange](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26734

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 1999, page 1493